

Votre Comité est convaincu qu'on pourrait opérer certains ajustements qui auraient leur répercussion sur le bilan. Etant donné, cependant, la déclaration du ministre des Chemins de fer à l'effet que cette question était présentement à l'étude et que le Comité pouvait s'attendre qu'elle lui serait déférée sous forme de propositions concrètes à la prochaine session du Parlement, votre Comité s'abstient pour le présent de formuler une recommandation quelconque.

Copie des travaux du Comité, ainsi que des témoignages est annexée au présent rapport.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,
EUGÈNE FISET.